

POLITIQUE (2006) DE LA SERFNB - ÉDUCATION

1. **La petite enfance** : afin d'intervenir dès le plus jeune âge, le soutien aux familles par l'accessibilité à des services adéquats en français, l'accessibilité ainsi que l'accroissement des fonds investis dans les services de garde et la mise en place de politiques familiales sont d'une importance capitale pour le bien-être de nos enfants.
2. **L'éducation publique** : une salle de classe saine, le financement adéquat pour réaliser l'inclusion scolaire et la répartition équitable des budgets pour l'éducation en français sont essentiels à l'épanouissement de nos enfants et à la réussite de notre système d'éducation francophone.
3. **L'éducation postsecondaire** : le contrôle sur les droits de scolarité, la bonification des programmes de bourses et de prêts pour les étudiants ainsi que le financement adéquat des institutions d'études postsecondaires sont des éléments clés tant pour assurer une chance égale pour tous d'accéder à l'emploi de leur choix que pour la prospérité à long terme du Nouveau-Brunswick.
4. **L'alphabétisation** : la diminution du taux d'analphabétisme chez les francophones (68%) et la reconnaissance du droit à l'éducation des adultes sont fondamentaux à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens de la province.
5. **Éducation supérieure** : assurer le financement adéquat aux institutions d'études postsecondaires afin qu'elles maintiennent un niveau de qualité et d'excellence leur permettant de garder un avantage concurrentiel. Il faut offrir un système de financement aux étudiants qui assure une plus grande accessibilité sans qu'il y ait un endettement démesuré et ce, tant pour assurer une chance égale pour tous d'accéder à l'emploi de leur choix que pour la prospérité à long terme du Nouveau-Brunswick.